

DIXIÈME (10^E) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

RÉUNION EXTRAORDINAIRE Le 1er mai 2018, midi RÉUNION VIRTUELLE AVEC ZOOM

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le président, Willy Wilondja, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration qui sont présent. Il y a quorum.

CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Sont présents :		
Richard Gallant	Francine Cyr	Roger Martin
Mario Pelletier	Robert Levesque	Willy Wilondja
Sont absents :		
Marcel Basque	Hélène Laplante	Réal Allain
Est également présente :		
Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD francophones et secrétaire		

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-2018/105

Attendu que

Le point 4.3.1. Liste des priorités présentées à l'AGA soit enlevé de l'ordre du jour puisque le document n'est pas prêt,

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Points de gouvernance – pour décision

4.1. Démission de Steve Lapierre

Steve Lapierre a fait parvenir une lettre de démission à la présidence de la FCÉNB dans laquelle il indiquait que sa dernière journée de travail serait le 4 mai 2018.

RÉSOLUTION 2017-2018/106

Il est dûment proposé et appuyé

D'accepter la lettre de démission de Steve Lapierre.

ADOPTÉ

4.1.1. Lancement du processus d'embauche d'un agent de communication



Il est choisi de ne pas débuter de processus d'embauche présentement.

4.2. Rétroaction aux documents présentés par l'agent de communication et relation publique

L'agent de communication et relation publique a soumis 2 documents pour rétroaction du conseil d'administration.

4.2.1. Proposition de campagne de positionnement pour l'école de langue française

Steve Lapierre a indiqué qu'il est disponible pour aider la FCÉNB à mettre en œuvre la campagne de positionnement pour l'école de langue française au Nouveau-Brunswick, à distance.

Quelques détails sont partagés au sujet du transfert de la responsabilité d'embauche à la FCÉNB. La prochaine personne ne sera pas un employé du MÉDPE comme l'a été Steve Lapierre.

RÉSOLUTION 2017-2018/107

Attendu que les points suivants sont notés dans le contrat:

Obtenir un plan plus précis,

Connaitre les actions qui seront entreprises et les résultats précis qui seront atteints,

Connaitre le temps que Steve Lapierre mettra dans ce projet,

Que l'on peut mettre fin à l'entente en tout temps,

Il est dûment proposé et appuyé

D'embaucher Steve Lapierre pour commencer les démarches de mise en œuvre de la campagne de positionnement de l'école francophone pour un maximum de 4000\$. ADOPTÉ

4.2.2. Grandes actions stratégiques en communication

Ce document sera discuté à la prochaine réunion ordinaire du CA

4.3. Assemblée générale annuelle

4.3.1. Présence de Pierre Bourbeau à l'AGA

Les membres du conseil d'administration souhaitent que les discussions sur la gouvernance de la FCÉNB se poursuivent comme il avait été entendu lors du Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD le 9 décembre 2017.

RÉSOLUTION 2017-2018/108

Il est dûment proposé et appuyé

Que Pierre Bourbeau soit présent lors de l'AGA pour que les discussions sur l'option de gouvernance de la FCÉNB se poursuivent. ADOPTÉ

5. Messages clés du CA pour les médias

Il n'y aucun message pour les médias.

6. Levée de la réunion

La réunion se termine à 12 h 55.



Willy Wilondja, président

Chantal Ouellette, secrétaire